

Lyon, le 05/09/2018



Circonscription
de LYON 4 CALUIRE

Dossier suivi par :
Mmes FARGIER et LAVERDET

Téléphone :
04.78/29/64/71
Télécopie :
04/78/29/63/15
Mél : ce.0690175r@ac-lyon.fr

adresse: 2, rue Chazière
69004 LYON

L'Inspectrice de l'éducation nationale
de la circonscription de LYON 4 CALUIRE

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'école
de CE1

Objet : Evaluations CE1 2018-2019

Les évaluations CE1 sont des évaluations nationales qui s'adressent à tous les élèves du CE1. Elles ne sont pas facultatives.

Elles répondent à **trois objectifs** :

- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité,
- ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

Présentation des évaluations

Les évaluations sont conçues par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) en collaboration étroite avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). L'implication du CSEN permet de bénéficier des dernières avancées de la recherche en vue d'accroître l'efficacité de ces évaluations et ainsi de mieux répondre aux besoins des enseignants.

Vous trouverez sur les pages éducol toutes les informations nécessaires :

<http://eduscol.education.fr/cid132724/evaluations-ce1.html>

Calendrier

Ces évaluations CE1 se déroulent en début d'année scolaire dans la **seconde quinzaine de septembre 2018** (du lundi 17 septembre au vendredi 28 septembre 2018).

Pour cette session, il revient à chaque enseignant de définir le calendrier de passation pour sa classe dans le respect des créneaux fixés ci-dessus.

Modalités

Chaque évaluation se compose de **trois séquences : deux en français** (20 minutes chacune) et **une en mathématiques** (30 minutes). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective. Afin de ne pas surcharger les élèves, il est recommandé l'étalement des épreuves sur trois demi-journées différentes.

Les compétences évaluées

A l'appui des travaux de la recherche, il est désormais acquis que certaines compétences sont au coeur des apprentissages. Il est donc essentiel d'identifier les objectifs de progression de chaque élève dans l'acquisition de ces compétences.

En début de CE1, les évaluations en français portent sur la maîtrise des relations entre les graphèmes et les phonèmes, les capacités visio-attentionnelles et la compréhension du langage oral et écrit. En mathématiques, les évaluations portent sur la compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes et l'observation de figures géométriques

Présenter les évaluations aux élèves

Comme indiqué ci-dessus, la passation des évaluations est définie par un protocole à respecter strictement. S'il importe d'en suivre rigoureusement le cadre, il est essentiel de présenter préalablement aux élèves ces évaluations d'établir un climat de confiance propice à leur implication.

Les vidéos du siote sont destinées à accompagner les enseignants dans cette phase de présentation des évaluations aux élèves et dans la recherche d'un climat qui permette leur parfaite compréhension des attentes au fil des séquences.

- Accompagner l'évaluation en français : expliquer, rassurer, encourager
- Accompagner l'évaluation en mathématiques : présenter, vérifier, observer, soutenir

Traiter et utiliser les résultats pour répondre aux besoins des élèves

Dès que les données pour une classe sont complètes, l'enseignant les saisit par l'intermédiaire de l'application nationale dédiée. Il n'est pas nécessaire de procéder à une correction préalable. Il reçoit en retour le profil de chaque élève et le profil de sa classe. Les données personnelles transmises sont anonymisées.

Les parents sont informés des résultats et en particulier de son utilité pour soutenir l'apprentissage de leur enfant.

Des fiches destinées aux enseignants proposent des pistes d'analyse des résultats et de travail avec les élèves. Elles ont été élaborées par des membres du CSEN, de la DEPP et de la DGESCO appuyée par des conseillers pédagogiques et des enseignants spécialisés (maîtres E). **L'en-tête de chaque fiche rappelle la compétence évaluée et le ou les exercices qui lui sont associés.**

Pour chaque compétence évaluée, les informations sont distribuées dans quatre parties distinctes :

- Que dit la recherche ;
- Type de difficultés rencontrées généralement par les élèves ;
- Suggestions d'activités pour renforcer cette compétence suggestions pour des exercices pédagogiques complémentaires ;
- Calendrier d'actions.

Les fiches seront mises en ligne progressivement : elles seront toutes à disposition le 24 septembre au plus tard.

L'inspectrice de l'Éducation nationale

LYON 4^e CALUIRE



Pascale CREUSEVAULT